

ZOOM SUR LA FORMATION

PROGRAMME :

Entre le 13/11 et le 17/11/2023

1h00 de module en distanciel :
Se poser les bonnes questions
avant de communiquer

20/11/2023

Matin :

- Se poser les bonnes questions avant de communiquer (Plan de communication, fiche google my business)
- Connaître l'interface Facebook
- Apprendre à utiliser efficacement les outils proposés par Facebook

Après-midi :

- Savoir réaliser des photos et des vidéos sans montage et de qualité adaptées aux réseaux sociaux
- Connaître les éléments pour créer une publication attractive en s'appuyant sur des exemples
- Apprendre à utiliser efficacement les outils proposés par Facebook et connaître les principaux liens avec Instagram

Evaluation des participants

INTERVENANTES :

- Noémie Blain : Chargée d'études circuits courts produits fermiers - CARidf
- Claire Trémoulière : Conseillère numérique - CARidf
- Nolwenn Levallant-Henry : Chargée de communication - CARidf
- Angélique Gauthier : Photographe - Le regard Angélique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se poser les bonnes questions avant de communiquer
- Connaître l'interface Facebook
- Savoir développer sa clientèle grâce à Facebook
- Apprendre à utiliser efficacement les outils proposés par Facebook
- Connaître les éléments pour créer une publication attractive en s'appuyant sur des exemples
- Connaître les principaux liens entre Facebook et Instagram
- Savoir réaliser des photos et des vidéos de qualité pour ses réseaux sociaux (Facebook et Instagram)

MOYENS PEDAGOGIQUES



Tour de table



Vidéos



Cas concret



Diaporama



Photos



FORMATION
FACEBOOK

Communiquer et développer
son réseau de clientèle
via Facebook



LE CHESNAY

Renseignements et inscriptions: <https://forms.gle/np3H55uPu3L6ifLv7>

Léonore MONTAIGNE
Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France
2 avenue Jeanne d'Arc
78150 LE CHESNAY
tél. : 01 39 23 42 38
e-mail: formation@idf.chambagri.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE RÉGION ILE-DE-FRANCE



PUBLIC

Chef d'exploitation agricole, salariés agricoles

Pré-requis : Se munir de minimum 3 photos de son exploitation, de ses produits. Venir si possible avec son ordinateur et son téléphone portable.



DATES, HORAIRES ET LIEUX

Date	Horaires	Adresse
Entre le 13 et le 17 novembre 2023	Durée : 1h00	En ligne : via Vidéos et quizz
Lundi 20 novembre 2023	9h00-17h30	Chambre d'Agriculture 2 avenue Jeanne d'Arc 78150 LE CHESNAY

Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : 0 €

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivea (pensez à vérifier vos spams).

Tarif autres publics : 236 €

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPETENCES). Votre demande de prise en charge doit être faite au plus tôt 2 mois avant le début de la formation et IMPÉRATIVEMENT au plus tard la veille du jour de la formation via votre espace OCAPIAT.

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.



CONTACT

Pour tout renseignement, contactez Noémie Blain :

noemie.blain@idf.chambagri.fr

07 52 60 19 58

Formation conçue par la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE RÉGION ILE-DE-FRANCE